



MUSÉE
LALIQUE



CONDITIONS
DE MISE À DISPOSITION
DES ESPACES DE TRAVAIL



ESPACES DISPONIBLES

L'auditorium Gaston Dann est situé dans le musée. Il comprend un léger gradinage ainsi qu'un équipement audio et vidéo qui peut être géré depuis la régie ou la salle.

Trois salles se trouvent dans les espaces pédagogiques et culturels, situés dans les jardins du musée. La salle Edouard Teutsch est au rez-de-chaussée. Les salles Suzanne Lalique et Paul Haviland sont à l'étage et ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Ces deux dernières sont séparées par une cloison amovible et peuvent être regroupées pour former un grand espace de travail nommé ci-dessous salle Lalique-Haviland.

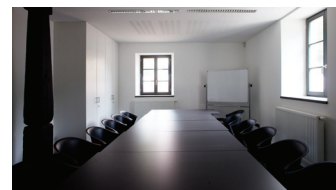
	Superficie	Conférence 	Salle en U 	Réunion 	Cocktail 
Auditorium	91 m ²	85 pers			90 pers
Salle E. Teutsch	28 m ²	18 pers	11 pers	12 pers	20 pers
Salle S. Lalique	25 m ²	18 pers	11 pers	12 pers	20 pers
Salle P. Haviland	25 m ²	18 pers	11 pers	12 pers	20 pers
Salle Lalique-Haviland	50 m ²	35 pers	20 pers	24 pers	40 pers

Matériel à disposition sur demande :

- tables et chaises
- tableau blanc et feutres
- paperboard
- vidéoprojecteur
- accès wifi (sauf auditorium)
- accès Internet en réseau filaire



auditorium G. Dann



salle E. Teutsch



salle Lalique-Haviland



salle Lalique-Haviland



HORAIRES DE MISE À DISPOSITION

Ces éléments sont donnés à titre indicatif.

Les horaires demi-journée et journée sont possibles entre 8h et 18h.

Durée de la demi-journée : 5h

Durée de la journée : 10h

Soirée : de 18h à 22h soit 4h

L'installation et le rangement des prestataires doivent être inclus dans les horaires de location.

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

Visites guidées

Profitez de votre venue dans le cadre exceptionnel du musée Lalique pour faire découvrir nos collections permanentes ainsi que nos expositions temporaires :

- en organisant une visite guidée
- en offrant des bons d'échange aux participants

Jusqu'à 30 personnes par guide. Possibilité de réserver plusieurs guides. N'hésitez pas à demander un devis comprenant la visite du musée.

Ateliers

Proposez aux participants une activité de team-building! Il s'agit de faire parler leur créativité ! Encadrés par un médiateur du musée, les talents de chacun se révèlent dans le décor d'un objet en verre soit avec l'atelier *Satinage* soit avec l'atelier *Mise en forme des odeurs*.

Atelier de 20 personnes maximum. N'hésitez pas à demander un devis pour cette prestation.



L'ÉVÈNEMENT

Une convention de mise à disposition devra être signée entre le musée Lalique et l'organisateur.

L'organisateur devra déclarer le contenu de la manifestation proposée, sous réserve d'acceptation par le Président du Syndicat mixte du musée Lalique en accord avec l'image du musée. Toute manifestation politique ou religieuse est exclue. Hors de l'auditorium, les spectacles, à l'exception d'un accompagnement musical léger, le sont également, sauf autorisation expresse. L'organisateur prendra en charge les demandes d'autorisation auprès de la SACEM et les droits à régler pour toute intervention musicale.

Toute utilisation non conforme à la déclaration de l'organisateur pourra entraîner l'arrêt immédiat de la manifestation sans dommages et intérêts exigibles.

L'organisation des livraisons est à prévoir avec l'équipe du musée Lalique afin de ne pas gêner le bon fonctionnement de l'établissement.

Prestataires extérieurs

Pour tous les prestataires extérieurs, il est impératif d'organiser une visite préalable.

L'organisateur devra obligatoirement faire appel à un traiteur professionnel de son choix pour organiser un café d'accueil, un petit-déjeuner, une pause gourmande, un cocktail... A proximité du musée, vous pouvez faire appel :

- Bistrot du musée : 03 88 02 54 04 - bistrotdumusee@scop-resto.fr
- Château Hochberg : 03 88 00 67 67 - reservation@chateauhochberg.com

Signalétique et décoration

La personnalisation du lieu par des panneaux, kakémonos... propres à l'organisateur est soumise à l'accord préalable du musée. La décoration florale est acceptée au sein de l'auditorium et des espaces pédagogiques et culturels.

Le musée Lalique met en place une signalétique personnalisée avec le logo de l'organisateur.

Parking

Le musée Lalique propose deux parkings. Le premier (P1) est situé devant le musée et compte 21 emplacements dont 3 places PMR : des rampes permettent ensuite l'accès à l'entrée du musée. Le deuxième parking (P2) se trouve en contre-bas du musée. Il dispose de 32 places pour voitures, 1 place PMR et 4 emplacements dédiés aux cars. Les parkings ferment aux mêmes horaires que le musée.



LA SÉCURITÉ ET LES RÈGLES DU MUSÉE

L'organisateur s'engage à respecter les règles d'usage du musée :

- Il est interdit de fumer dans les espaces du musée sauf dans les jardins.
- Par mesure de sécurité, tout objet encombrant (parapluies, sacs volumineux, manteaux) est interdit dans les salles d'exposition et doit être déposé au préalable au vestiaire ou dans les casiers prévus à cet effet.
- Il est interdit de boire et de manger dans les salles d'exposition.
- Les animaux sont interdits dans le musée.
- L'accès des issues de secours doit être dégagé.
- Le classement au feu des matériaux utilisés doit être respecté.
- En cas de départ de la salle, l'organisateur doit impérativement prévenir l'accueil du musée.

L'organisateur, tout comme ses prestataires de service devra fournir une attestation d'assurance de responsabilité civile.

Le musée Lalique décline toute responsabilité quant au matériel apporté par l'organisateur à l'occasion de la manifestation, au titre de vol, perte ou dommage. Des casiers sont à disposition pour ranger les effets personnels.

Si le nombre de participants dépasse la capacité des espaces réservés indiquée précédemment, le musée Lalique se réserve le droit de refuser l'accès aux salles.

PUBLICITÉ ET COMMUNICATION

Sur demande, le musée Lalique fournira à l'organisateur photographies et logo du musée pour l'édition de supports de communication autour de l'événement. Ceux-ci devront être validés par le musée avant publication.

En retour, le musée Lalique pourra communiquer sur les événements organisés dans ses murs, citer le nom des sociétés organisatrices et utiliser les images prises lors de leurs événements (et lors des préparatifs et rangements) à titre de références et d'exemples.



CONTACTS

Musée Lalique

Rue du Hochberg
67290 Wingen-sur-Moder
www.musee-lalique.com
Tél. 03 88 89 08 14

Sandra Ensminger
reservation@musee-lalique.com

